

Sainte Marie, le 28 septembre 2026

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 septembre 2026

.....

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 20 heures 15 en Mairie, sous la présidence de Gérald GROSCLAUDE, Maire de la commune.

Étaient présents : GROSCLAUDE Gérald — PASTEUR Lysiane - HERMANT Éric - BARBET Hervé - BOISSENIN Thierry – COUFFIN-KHAN Maïlys - MAITRE Martine – MELIS Chantal - MONNIER PETETIN Nathalie - MONTARLIER Nathalie — VIENNET Aubéri –

Étaient absents excusés : BIRRINGER Frédéric – THOURET Gérard - VALTON Julien - VALLAT Guillaume

Monsieur Gérard THOURET donne procuration à Monsieur Éric HERMANT pour ce conseil municipal.
Monsieur Frédéric BIRRINGER donne procuration à Monsieur Gérald GROSCLAUDE
Monsieur Julien VALTON donne procuration à Madame Chantal MELIS pour ce conseil municipal.

Madame Aubéri VIENNET a été nommée secrétaire.

PV du Conseil Municipal du 16 juillet 2026 approuvé à l'unanimité.

.....

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Bois et agriculture

Le responsable de la commission fait un point sur l'affouage. Pour 2026, tous les affouagistes ont fini leur bois et les factures ont été émises. Pour 2027, les parcelles au Mont 15 et 16 feront l'objet d'une vente le 1^{er} octobre, les parcelles 27 et 25 seront vendues en bloc.

La parcelle 35 a été vendue pour 19 100 €HT, pour la parcelle 23 les têtes seront pour les affouagistes le reste sera en grumes.

Concernant les divers travaux, une partie a commencé, le reste sera fait en octobre. La société RTE a débroussaillée début septembre sous la ligne Haute tension.

Le nouveau garde est venu en Maire plusieurs points ont été vus dont les coupes à prévoir suite à la canicule.

Commission Voirie

Le Maire informe les membres du conseil municipal que l'entretien de l'éclairage public a été réalisé début septembre.

Il les informe également qu'une réunion pour les travaux du Lotissement les Prés verts aura lieu le 8 octobre 2026 afin de débiter les travaux en novembre.

Et enfin, que l'entreprise T1 interviendra pour le marquage au sol sur la commune prochainement.

Commission Environnement Fleurissement

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal qu'une réunion a été organisée afin de prévoir le fleurissement à l'entrée du village.

Commission animation

La fête du village le samedi 19 septembre 2026 est un succès, un bon retour de toutes les personnes présentes. Les Olymp'rupt ont compté 5 équipes enfants et 6 équipes adultes. Le Maire remercie tout le monde pour leur investissement dans la fête.

Commission communication

Le responsable de la commission informe les membres du conseil municipal qu'une réunion sera programmée prochainement.

Commission Aménagement du territoire

En cours :

BARBIER Florence – 7 rue de Saint-Julien – Pose d'un velux -

LEISSNER Jennifer – 11 rue de Lougres – remplacement de la clôture en bois par un grillage rigide-

DELCHER Hélène – 4 Grande Rue – terrasse béton avec pergola bioclimatique

Retour :

DP :

EDF SOLUTIONS SOLAIRES – rue des Moulins à Vent- Installation générateur photovoltaïques – **ACCORDÉ LE 01/09/2026**

MAGNIN Chantal – 10 rue de Lougres- Peintures des volets - **ACCORDÉ LE 01/09/2026**

LOPEZ David – 6 rue de Lougres – Piscine- **ACCORDÉ LE 11/09/2026**

GRIES Stéphane – 11 rue de Saint-Julien – **RETRAIT AVANT DÉCISION LE 08/09/2026**

BEUCLER Edgar – 14 rue d'Echenans – Remplacement de 2 fenêtres en baies vitrées et remplacement de toutes les menuiseries - **ACCORDÉ LE 15/09/2026**

POUEYMIDANETTE Patrick – 20 rue Derrière les Vergers – Carport - **ACCORDÉ LE 19/09/2026**

CU :

Maitre Nadia ARCANGELI-ZERR – 45 Grande Rue – **RÉPONDU LE 21/07/2026**

Maitre Nadia ARCANGELI-ZERR – 5 rue de la Rigole – **RÉPONDU LE 31/08/2026**

Maitre Nadia ARCANGELI-ZERR – 5 rue de la Rigole – **RÉPONDU LE 01/09/2026**

LEISSNER Jennifer – 11 rue de Lougres – **ABANDON LE 17/09/2026**

Maitre HEUBERGER Carole – Chauillère – **RÉPONDU LE 14/09/2026**

Maitre HEUBERGER Carole – Chauillère – **RÉPONDU LE 14/09/2026**

DÉLIMITATION PROPRIÉTÉ RUE D'ECHENANS : DEVIS RÉGULARISATION FONCIÈRE

Le Maire présente aux membres du conseil municipal 2 devis du cabinet DEVILLAIRS pour la régularisation foncière suite à la vente de la chapelle. En effet, suite à la vente de la Chapelle, il s'est avéré que des ouvrages de voirie empiétaient sur la propriété du nouvel acquéreur, il est donc nécessaire de régulariser cette situation par un acte d'acquisition du terrain concerné.

Le cabinet DEVILLAIRS a été sollicité pour réaliser cette opération et nous aider dans cette démarche, qui nécessite élaboration d'actes et d'autres formalités, pour ce faire, Monsieur le Maire présente un devis d'assistance d'un montant de 812.40 € du cabinet DEVILLAIRS.

Le Maire présente également aux membres du conseil municipal un devis de 538.56 € du cabinet DEVILLAIRS concernant le bornage et les diverses procédures pour la régularisation des 2 parcelles concernées.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider les 2 devis du Cabinet DEVILLAIRS concernant cette régularisation foncière, soit un devis pour l'accompagnement et l'élaboration des formalités d'un montant de 681 € HT soit 812.40 € TTC et de valider le devis d'un montant de 448.80 € HT soit 538.56 € TTC pour le bornage et l'élaboration des plans pour l'acquisition des 2 parcelles.

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS DU COLUMBARIUM, CAVURNE ET JARDIN DU SOUVENIR

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier le règlement actuel du cimetière.

En effet, suite à une demande de plaque pour le jardin du souvenir, nous nous sommes aperçus que les gravures et plaques diffèrent selon le choix de dépôt des cendres.

L'exposé du Maire entendu le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier les différents règlements du cimetière suite aux propositions faites.

IMPLANTATION DE LA CABANE À LIVRES

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une cabane à livres a été commandée par le précédent Conseil Municipal. Il présente les photos de cette cabane réalisée par l'entreprise RIGOULOT. Il faut maintenant déterminer l'emplacement de celle-ci afin de l'installer. 2 propositions sont faites sur la Place du Temple. Le Maire présente également le règlement de la cabane.

Les membres du conseil municipal décident de placer la cabane à livre à coté des escaliers qui donne accès au Temple. Les élus ont mis à jour le règlement.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ÉCOLE ET CENTRE DU VILLAGE

Le Maire informe les membres du conseil municipal que les travaux de re-végétalisation devant l'école ont été réalisés fin août.

Le responsable de la commission environnement / fleurissement présente l'avancée du projet « aménagement paysager » aux élus : engazonnement et plantation d'arbres / végétaux.

Devant l'école, il est prévu 5 arbres, au niveau du parking de l'école près des terrains de tennis un engazonnement ainsi que sur le terrain près de l'ancien arrêt de bus.

Le conseil municipal est d'accord de réaliser ces divers aménagements. La consultation des entreprises est en cours.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS 2025

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets et assimilés.

Les élus prennent acte de ce rapport.

DIVERS

Recensement de la population

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le recensement de la population est prévu en janvier 2027. Il est nécessaire maintenant de recruter 2 agents recenseurs. Un appel aux volontaires sera fait auprès de la population.

Formation du coordonnateur communal le mardi 13 octobre 2026 de 14h à 17h.

SIVU de la Chauillère

La Présidente du SIVU donne plusieurs informations aux membres du conseil municipal.

Plusieurs travaux ont été réalisés au sein de l'école pendant les congés d'été : mise en place de rideaux ignifugés, changement des néons par des LED et changement de fournisseur de gaz.

La rentrée s'est bien passée 120 élèves en ce début d'année scolaire.

Intervention Haefeli

Le Maire informe les membres du conseil municipal que l'entreprise interviendra pour le changement de l'éclairage public aux abords de l'école le mercredi 7 octobre 2026.

Astreintes de déneigement

Le Maire rappelle qu'un des employés est en congés avant départ en retraite, il faut donc réfléchir au déneigement de cet hiver.

Lors d'un précédent conseil municipal, le Maire avait invité les élus à réfléchir sur le remplacement de l'agent qui part à la retraite.

Le recrutement d'un agent est à prévoir pour compléter l'équipe.

Cérémonie du 11 novembre

La commune organisera une cérémonie commémorative à 11h suivie du verre de l'amitié. Collecte « Bleuet de France » à prévoir (Qui ?); Participation des écoles à définir ?

Madame la Présidente du SIVU se renseigne.

Repas de Noël

Le Maire rappelle que le repas des aînés de la commune aura lieu le samedi 5 décembre 2026, à midi. Les membres du conseil municipal et du CCAS participent à cet événement.

Prochain conseil

Le 23 octobre à 20h30 (à confirmer).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h45.

Le Maire, Gérard GROSCLAUDE

